

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 50 (1977)

Heft: 4

Artikel: L'alvéole technique gaz : solution du confort en chauffage individuel

Autor: Crottaz, J.A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'alvéole technique gaz: solution du confort en chauffage individuel

36

Les événements de la fin de l'année 1973 ont fait brutalement apparaître la nécessité d'*économiser l'énergie* et font craindre un recul en matière de confort.

En fait, s'il est inexact dans l'immédiat de parler de crise de l'énergie, il n'en demeure pas moins qu'il est du devoir et de l'intérêt de chacun, comme de la collectivité, d'éviter le plus possible les gaspillages d'énergie.

C'est ainsi que, depuis plusieurs années déjà, l'industrie gazière suisse, entre autres, s'est attachée à promouvoir les solutions de chauffage dites divisées, qui offrent les meilleurs rendements d'utilisation de l'énergie primaire. Le gaz peut, en effet, être livré au plus près possible de son point d'utilisation, par exemple en chauffage individuel, au niveau même du logement.

A isolation et température intérieure égales, le chauffage individuel permet d'économiser en moyenne 25 à 30 % de combustible par rapport aux solutions centralisées. Cet écart, constaté par les professionnels du chauffage, ne s'explique pas par un rendement exceptionnel des appareils individuels à gaz: en chaufferies, les gros matériels ont des rendements identiques. Mais, à mesure que la chaleur produite en chaufferie est transportée vers le lieu d'utilisation, le rendement se dégrade: pertes dans les réseaux, pertes en sous-stations, etc.

De plus, le chauffage individuel, à la différence des systèmes collectifs classiquement installés, s'accompagne d'une régulation qui prend en compte les apports de chaleur gratuite dus à l'ensoleillement, à l'occupation et aux activités ménagères. Cette régulation logement par logement, qui peut être affinée pièce par pièce, permet en outre d'éviter les surchauffes des appartements situés en zone centrale des immeubles, ce qui est le cas en chauffage collectif où l'on doit assurer la température minimale dans l'appartement le plus défavorisé.

Enfin, le chauffage individuel rend chacun responsable des gaspillages éventuels. Les récentes vicissitudes en matière d'approvisionnement en énergie primaire ont eu pour première conséquence le renchérissement du coût de l'énergie. L'individualisation des charges de chauffage limite donc tout naturellement les gaspillages.

En tenant compte de ces avantages, Gaz de France a développé, il y a quelques années, une solution particulièrement bien adaptée à l'habitat collectif:

L'Alvéole technique gaz

En moins de trois ans, plus de cinq mille logements ont déjà été alimentés par ce système.

Un Alvéole technique gaz est un volume dans lequel sont regroupés à chaque niveau d'un immeuble les chaudières individuelles assurant le chauffage individuel et la production d'eau chaude sanitaire d'un certain nombre de logements situés à ce niveau, ainsi que les gaines d'air neuf et les conduits d'évacuation des produits de combustion nécessaires au fonctionnement de ces chaudières.

L'Alvéole technique gaz assure la solidarité thermique des différents appartements d'un même bâtiment en laissant à l'usager un moyen de réglage de la température intérieure, mais seulement au-delà d'une certaine valeur, 15° C par exemple. L'usager est ainsi libre de son confort, tout en respectant la solidarité thermique.

L'alvéole doit être accessible à partir d'une partie commune située au même niveau, palier ou local technique, afin de permettre les opérations normales d'exploitation de maintenance des matériels.

La gaine gaz est placée utilement à côté de l'alvéole. Les alvéoles des différents niveaux sont superposés, cet empilement vertical étant assimilé à une *gaine technique*.

Les dimensions de l'Alvéole technique gaz sont fonction du nombre de générateurs installés, ceux-ci pouvant être juxtaposés ou superposés. Son encombrement standard pour deux appartements est de 2,4 m de largeur et de 0,6 à 0,8 m. de profondeur.

La puissance totale utile des chaudières installées dans un alvéole est réglementairement limitée à 60 th/h. Si l'on considère que les appareils mixtes d'une puissance de 20 th/h. donnent toute satisfaction pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage d'un appartement moyen, le nombre de générateurs par alvéole est donc limité à trois. Plus de trois appartements par niveau peuvent cependant être desservis par des alvéoles techniques. Il suffira d'installer plusieurs alvéoles, soit séparément à chaque extrémité d'un niveau par exemple, soit côte à côte, soit regroupés à plusieurs dans un cœur technique contenant en outre la gaine gaz et les gaines techniques que l'on rencontre habituellement à tous les paliers. En conclusion, à l'heure des économies d'énergie, le chauffage individuel est l'utilisation la plus rationnelle de l'énergie, qui permet en outre la personnalisation du confort.

L'implantation des générateurs en Alvéole technique gaz autorise la création d'un système de base et d'appoint qui répond aux préoccupations de la politique du logement et s'inscrit dans la définition d'un meilleur cadre de vie.

J. A. Crottaz
Usogaz, Lausanne/Zurich